

Marché SE2022-03

Transfert, tri et conditionnement des collectes sélectives issues des EPCI de Val de Garonne Agglomération et de la Communauté de communes du Pays de Lauzun

Avenant n°1 – Introduction de prix nouveaux

Entre :

Le Syndicat mixte de valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale (ValOrizon), dont le siège social est situé à l'Hôtel du département de Lot-et-Garonne, 47 922 AGEN Cedex 9, représenté par son Président, Monsieur Jacques BILIRIT,

ET

La COVED SAS (COLLECTES VALORISATION ENERGIE DECHETS), ZAC du Pays de Podensac - 33720 ILLATS, représentée par M. LETERRIER Stéphane, Directeur Général

Le marché SE2022-03 Transfert, tri et conditionnement des collectes sélectives issues des EPCI de Val de Garonne Agglomération et de la Communauté de communes du Pays de Lauzun a été notifié le 30 mai 2022 pour une durée de 7 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le commencement d'exécution des prestations et jusqu'au 31 décembre 2022.

Considérant que la reprise des journaux et magazines a été fixé sur le marché SE2022-03 au prix de 110.00 € HT,

Considérant que le gros de magasin n'a pas le même prix que la reprise des journaux et magazines, et qu'il n'existe pas dans le marché, il convient donc d'ajouter cette ligne de recette au BPU,

Considérant qu'à partir du 1^{er} mai 2022, le gros de magasin est repris au prix de 90 € HT/tonne, qu'il est indexé Usine Nouvelle Moyenne France Export et sera révisé chaque mois,

Il est convenu de prendre un avenant n°1 afin de préciser cette intégration de prix nouveaux.

Ceci étant exposé,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Modification du Bordereau de prix unitaire (B.P.U)

A compter du 1^{er} mai 2022 (mois M0 du marché), le prix de la reprise des gros de magasin est de 90 € HT/tonne.

Les montants de reprise ne comprennent pas de prix plancher.

Le reste des dispositions du BPU demeure inchangé.

A, le.....

Le Président de ValOrizon,

Le DG de la COVED SAS

Michel MASSET

Stéphane LETERRIER